

Personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale en 2018

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'au moins un médicament immunosuppresseur utilisé contre le rejet de transplantation rénale et inscrit sur la liste des médicaments remboursables, et répondant à au moins l'un des critères suivants. 1) Personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique pour une surveillance de transplantation rénale (quel que soit le niveau de sévérité) au cours des années n à n-4 ; 2) personnes hospitalisées en MCO avec un diagnostic principal, relié ou associé de présence de greffe de rein au cours des années n à n-4 ; 3) personnes identifiées par un GHM (Groupe Homogène de Malades) de transplantation rénale (quel que soit le niveau de sévérité), ou un acte CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) de transplantation du rein, ou du pancréas et du rein, au cours des années n-1 à n-4 ; 4) personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n pour insuffisance rénale chronique. Le suivi de transplantation rénale prime sur la dialyse chronique, et la transplantation rénale prime sur le suivi de transplantation rénale. Les personnes incluses dans un de ces 3 groupes ont été exclues du groupe « Autres ALD » si cette autre ALD était en rapport avec un code CIM-10 allant de N00 à N99 (maladies de l'appareil génito-urinaire).
- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 35 000 personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale, dont 40% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 56 ans et 58 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 9%, dont 40% sont des femmes. Dans l'ensemble, 71% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le suivi de transplantation rénale. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 0,6‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 57 928 600 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 0,62‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,36‰ sont prises en charge pour suivi de transplantation rénale, contre 0,44‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,5‰ contre 0,46‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
 des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale par classe d'âge en 2018**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	200	1 800	6 900	5 400	5 000	1 800	21 000
Taux brut	0,04‰	0,27‰	1‰	1,66‰	1,84‰	0,92‰	0,78‰
Femmes							
Effectif	100	1 200	4 600	3 600	3 200	1 200	14 000
Taux brut	0,03‰	0,17‰	0,57‰	0,93‰	0,97‰	0,37‰	0,45‰
Total							
Effectif	300	3 000	11 400	9 000	8 300	3 000	35 000
Taux brut	0,03‰	0,21‰	0,77‰	1,27‰	1,36‰	0,58‰	0,6‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
 des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale par région en 2018**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	2 700	0,84‰	0,86‰	1 700	0,47‰	0,48‰	4 400	0,64‰	0,66‰
Bourgogne-Franche-Comté	800	0,76‰	0,75‰	600	0,46‰	0,45‰	1 400	0,60‰	0,58‰
Bretagne	1 000	0,76‰	0,76‰	700	0,45‰	0,44‰	1 600	0,59‰	0,59‰
Centre-Val de Loire	900	0,92‰	0,91‰	600	0,52‰	0,51‰	1 500	0,70‰	0,69‰
Corse	< 100	0,73‰	0,66‰	< 100	0,35‰	0,32‰	100	0,52‰	0,48‰
Grand Est	1 800	0,81‰	0,81‰	1 100	0,45‰	0,44‰	2 900	0,62‰	0,61‰
Guadeloupe	200	1,12‰	1,10‰	100	0,55‰	0,51‰	300	0,80‰	0,76‰
Guyane	< 100	0,29‰	0,40‰	< 100	0,19‰	0,24‰	< 100	0,24‰	0,31‰
Hauts-de-France	1 500	0,61‰	0,64‰	1 100	0,37‰	0,38‰	2 600	0,49‰	0,50‰
Ile-de-France	4 400	0,86‰	0,93‰	2 800	0,48‰	0,52‰	7 300	0,66‰	0,71‰
Martinique	100	0,70‰	0,67‰	100	0,56‰	0,52‰	200	0,62‰	0,58‰
Mayotte	< 100	0,17‰	0,25‰	< 100	0‰	0‰	< 100	0,08‰	0,12‰
Normandie	1 100	0,79‰	0,80‰	700	0,45‰	0,45‰	1 800	0,61‰	0,61‰
Nouvelle Aquitaine	1 800	0,78‰	0,76‰	1 100	0,43‰	0,41‰	2 900	0,59‰	0,57‰
Occitanie	1 700	0,75‰	0,75‰	1 200	0,45‰	0,44‰	2 900	0,59‰	0,58‰
Pays de la Loire	1 100	0,75‰	0,77‰	800	0,45‰	0,46‰	1 900	0,59‰	0,60‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 600	0,77‰	0,75‰	1 000	0,43‰	0,42‰	2 600	0,58‰	0,57‰
Réunion	300	0,63‰	0,71‰	200	0,46‰	0,50‰	500	0,54‰	0,60‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
 des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale par classe d'âge en 2018**

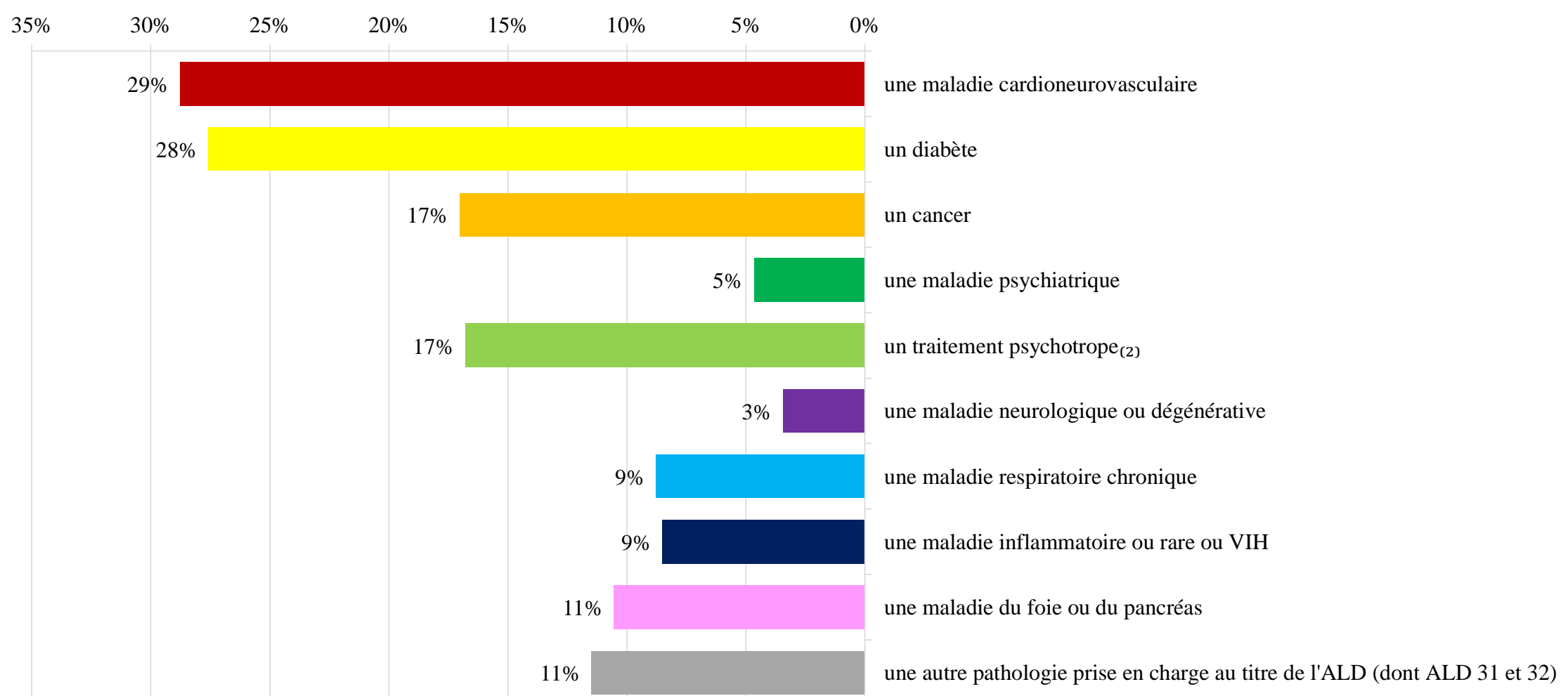
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	< 100	100	200	200	600
Effectif total	300	2 800	10 700	8 300	7 400	2 600	32 000
Taux brut	-	-	0,73%	1,42%	3,02%	7,46%	1,96%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale décédées en 2018 sont respectivement de 67 ans et de 69 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale, pourcentage de personnes avec au moins...⁽¹⁾



Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Parmi les personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale, 28 500 (81,4%) personnes ont au moins un traitement antihypertenseur (avec ou sans pathologies)

⁽²⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 583 millions d'euros (0,3%) sont attribués à la prise en charge pour suivi de transplantation rénale :

- 284 millions d'euros pour les soins de ville (49%)
- 253 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (43%)
- 46 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (8%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 14 150 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2012 et 2018

a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour suivi de transplantation rénale est de 3,73%. L'évolution brute de la prévalence entre 2012 et 2018 est de 0,01 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au suivi de transplantation rénale est de 3,64%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 0,19%.